

# Baccalauréat professionnel

## Agencement de l'espace architectural

Session

### Épreuve E.3

Épreuve pratique prenant en compte  
la période de formation en milieu  
professionnel

Sous-épreuve E.32

Unité.32

**Étude et présentation d'un projet**

Coefficient : **4**

**Dossier d'évaluation en établissement de formation**

Candidat

Nom

Prénom

Centre de formation

## Récapitulatif de l'évaluation E.32

Nb de parties	Contenus des différentes parties	Nb de points	
1 <sup>ère</sup> partie	Étude et propositions esthétiques et stylistiques (esquisses, perspectives, rendu, traitement photo-réaliste, etc.).	40 points (1) report barème situation évaluation	
2 <sup>ème</sup> partie	Étude technique et quantitative, représentation graphique et descriptive des solutions proposées (plans, maquettes numériques, nomenclatures, quantitatifs, notices, etc.).	120 points (2) report barème situation évaluation	
3 <sup>ème</sup> partie	Présentation du projet et entretien avec le jury durant 30 minutes environ (plans, maquettes numériques, rendus, diaporama, exposé des propositions, argumentation technique et stylistique, etc.).	40 points (3) report barème ci-dessous	
<b>Note globale proposée au jury de l'examen</b> (1 + 2 + 3) (sur 20, en points entiers ou demi-points)		..... /200	..... / <b>20</b>

### ► 1<sup>re</sup> partie

Correction suivant le barème donné.

### ► 2<sup>e</sup> Partie : Consigne particulière pour la correction de la construction

Les correcteurs évalueront la production graphique (plans, détail...) et la méthode employée (arborescence, fonctions utilisées...) suivant le barème donné. Chaque fichier sera donc ouvert par le correcteur.

### ► 3<sup>e</sup> Partie : Présentation du projet et entretien avec le jury

Cette présentation doit être décomposée en deux parties, la première d'une vingtaine de minutes maximum sera consacrée à une présentation du projet par le candidat et la deuxième portera sur un temps d'échange d'une dizaine de minutes avec le jury pour approfondir les points suivants :

- situation du projet dans son environnement,
- description des différentes composantes du projet,
- explicitation des différentes solutions techniques, les choix esthétiques et leurs variantes retenues,
- chronologie des étapes de réalisation du projet.

Le candidat peut avoir le choix de ne pas exploiter la vingtaine de minutes proposée. Dans ces conditions, le jury procédera à l'entretien sans excéder la durée d'une trentaine de minutes (présentation + entretien).

Correction suivant le barème ci-dessous.

Ministère de l'Éducation nationale  
**Contrôle en cours de formation**

► **Entretien avec le jury 30 minutes maximum : 40 pts** (3)

<b>Qualité du contenu de la présentation du projet</b>	<b>Nb points (25)</b>	
Situation du projet dans son environnement : <ul style="list-style-type: none"> <li>- concept architectural</li> <li>- environnement économique, culturel et artistique</li> </ul>		<b>5</b>
Description des différentes composantes du projet : <ul style="list-style-type: none"> <li>- espaces à agencer, formes, volumes, dimensions,</li> <li>- agencements et mobiliers,</li> <li>- parois et revêtements,</li> <li>- cheminements fonctionnels, ergonomie, accessibilité,</li> <li>- ambiances, décoration, éclairage, visuel, etc.</li> </ul>		<b>6</b>
Explicitation des différentes solutions techniques, les choix esthétiques et leurs variantes retenues : <ul style="list-style-type: none"> <li>- matériaux, dimensions, liaisons, mobilités, finitions,</li> <li>- formes, couleurs, harmonies, inspirations...</li> <li>- pertinence et performance des solutions, coûts comparés,</li> </ul>		<b>9</b>
Présentation de la chronologie des étapes de réalisation du projet.		<b>5</b>
<b>Qualité de la communication orale et des productions spécifiques réalisées pour la présentation</b>	<b>Nb points (15)</b>	
Comportement et communication.		<b>2</b>
Structure et clarté de la prestation orale.		<b>2</b>
Productions spécifiques réalisées pour la présentation : diaporama, rendus, photos...		<b>3</b>
Réponses adaptées aux questions posées par le jury.		<b>3</b>
Qualité de l'analyse esthétique et technique (résolution de problème, vocabulaire employé...).		<b>3</b>
Utilisation judicieuse : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des moyens mis à disposition (dossiers ressources et techniques) et des productions du candidat (plans, documents techniques, maquettes numériques, rendus, photos, diaporama...),</li> <li>- des supports de communication mis à disposition : tableau, vidéo-projecteur, logiciels bureautique et professionnel...</li> </ul>		<b>2</b>
<b>Sous-total (3)</b>		<b>40 pts</b>

Ministère de l'Éducation nationale  
**Contrôle en cours de formation**

**IMPORTANT** : Noter ci-dessous les thèmes abordés et les principales questions posées au candidat.

**Thèmes :**

**Principales questions :**

**Nom, qualité et signature des membres du jury :**

Date :

- 
- 
- 

**Appréciation générale :**